

Tous des enfants de Marianne

Sakina BAKHA *

Ex-élue au Conseil Régional Rhône-Alpes, S. Bakha témoigne de cette expérience comme également une «élection» à un poste d'observation qui lui a fait mesurer *in vivo* «le déficit de pensée politique concernant une partie des habitants de ce pays». C'est cette attestation, ô combien effrayante, qui donne toute sa pertinence à la question de l'inscription de ces «habitants», pourtant «enfants de Marianne», dans le champ politique organisé.

* Militante associative, ex-élue au Conseil régional Rhône-Alpes

«**D**es enfants d'immigrés sur les diverses listes. Une présence plus visible qu'au scrutin régional...» (Libération, 10.6.99). C'est avec cette formule pudique que P. Bernard s'exprimait dans les colonnes du quotidien pour commenter l'actualité politique de juin 99. Et c'est bien de «visibilité» dont il s'agit à l'instar de ce que vit depuis longtemps la minorité noire aux Etats-Unis : «Je suis invisible non pas parce que je n'existe pas, mais parce que les blancs refusent de me voir» disait l'écrivain Afro-américain R. Ellison, dans *Invisible Man*.

De fait, l'histoire est différente, mais l'expérience noire américaine est complètement emblématique pour nous, enfants d'immigrés maghrébins.

En France, les politiques et les médias commentent régulièrement les violences «commises par les jeunes» associant au passage, de manière quasi-systématique, violence et banlieues, contribuant à l'ethnisation des problèmes et oubliant aussi que c'est parce qu'il existe des banlieues riches où habitent nombre d'élus qu'il existe des banlieues pauvres ! Curieusement, il est une forme de violence qu'ils

n'évoquent jamais, c'est la violence symbolique subie par les immigrés et leurs enfants : celle qui consiste à dire : «Vous n'existez pas».

C'est cette expérience qui a servi de ciment aux jeunes vivant dans les quartiers et qui, de Marseille à Lille, a forgé une identité collective, un sentiment fort d'appartenance à une communauté ayant vécu la même histoire. Cette histoire est d'autant plus douloureuse à porter qu'on est jeune et victime de discriminations en tous genres. Mais cette histoire, cette adversité partagées créent des liens, une proximité qui rendent le dialogue plus facile quand on est élu.

Jusqu'ici les partis politiques n'ont pas vraiment été volontaristes pour intégrer la France plurielle sur leurs listes. L'immigration est devenue objet de débat... mais sans le débat. Cette attitude de rejet conduira inévitablement au développement de conflits sur une base ethnique. Ce n'est pas un choix des protagonistes, mais une question de survie et de dignité. Par l'exclusion, le politique a choisi de fabriquer des minorités pas seulement caractérisées par leur apparence physique, mais aussi par leurs choix sexuels, leur appartenance à la marge...

Face à cette réalité, ce qui alimente depuis des décennies la rage des enfants d'immigrés, c'est le silence de leurs pères. Chaque jour plus pesant, il est devenu insupportable car ce n'est pas tant leur silence (s'il avait été librement consenti) que les circonstances qui les ont contraints à se taire dont il s'agit. Dans la mémoire collective, l'humiliation dont les enfants de l'immigration post-coloniale ont été spectateurs laissera des traces encore longtemps : «on lui avait marché dessus toute sa vie» dit Rachid dans *Mémoires d'Immigrés de Yamina Benguigui*. «S'il est révolté, ce n'est pas contre son père, mais pour son père, à sa place...» écrit C. Barroux.

A beaucoup d'égards, mon expérience d'élue au Conseil Régional Rhône-Alpes a été fort instructive. J'y ai observé le déficit de pensée politique concernant une partie des habitants de ce pays (les «SDF», les gens du voyage, les personnes à mobilité réduite ou âgées). J'y ai appris qu'on ne niaisait pas étranger, mais qu'on le devenait, et que parler d'immigration était un sujet tabou, mis à part pour les nazillons du F.N. Quant aux représentations les concernant (et encore plus lorsqu'il s'agit des femmes !), les Français n'ont rien à envier à leurs cousins germaniques !! «Quand j'ai été élu au Bundestag» disait Cem Ozdemir (premier député allemand d'origine turque), «beaucoup d'Allemands se sont demandés comment j'allais arriver : en tapis volant, fumant une pipe à eau, ou déployant mon tapis de prière !»

Je me souviens de cette discussion conviviale en 96 au Conseil Régional, où des collègues élus entreprirent de faire un tour de ta-

ble pour sonder l'appartenance politique de nos parents. Ils découvrirent, lorsque mon tour arriva, que mes parents n'avaient jamais vu une urne (comme beaucoup d'immigrés de leur génération). En Algérie, où ils sont nés, l'urne est un outil récent, que l'on livre d'ailleurs pré-remplie (cela se vérifie à chaque élection). Cependant, nous ne sommes pas trop surpris tant l'on connaît l'exemplarité du régime algérien depuis 1962 en matière de liberté d'expression ! Pour ce qui concernait cette vieille Démocratie qu'est la France, où les partis politiques républicains abondent (il paraît qu'en Rhône-Alpes, les chasseurs sont plus importants en nombre que les banlieusards et les populations immigrées, il est donc légitime et juste qu'ils soient représentés à l'Assemblée Régionale ! Quant aux sécessionnistes savoisiens, l'on négocie avec eux dans les couloirs de l'assemblée !)... Là, la situation est incompréhensible.

En France, où les discours sur la citoyenneté sont affûtés et où mes parents vivent depuis plus de 50 ans, ils ont juste le devoir de payer leurs impôts. Qu'ils puissent avoir un avis sur les dépenses publiques, cela n'effleure personne. Je pense d'ailleurs qu'il faudrait «tagger» le vocable «égalité» sur le fronton de nos mairies (c'est bien connu, les enfants d'immigrés sont tous taggeurs et rappeurs), cependant que le dernier («fraternité») se ternira tout seul au soleil... des autres. Sur cette question, la Droite a oublié de mettre un contenu au concept d'égalité (pour elle, certains sont plus égaux que d'autres). A gauche, les partisans du droit de vote aux immigrés restent minoritaires même s'ils reconnaissent que les extra-européens vivent une dis-

crimination supplémentaire : «Les jeunes issus de l'immigration ont déjà le droit de vote et ils ne s'en servent même pas», m'a-t-on répondu. Je crois que s'il fallait retirer la carte d'électeur à tous les Français qui ne votent pas, nous aurions bien des surprises y compris dans le rang des élus !

A cause de mon mandat, un certain nombre de mes collègues découvrit que le droit d'association n'existait pour les immigrés que depuis 1981 ; que la préférence nationale était déjà pratiquée (administrations, institutions, entreprises publiques et nationalisées : EDF, RATP, ... dont les immigrés et leurs enfants sont exclus : 1,7% des emplois dans la fonction publique alors qu'ils représentent 5,5% des salariés... (1)) et que tous avaient beau jeu de dénoncer les discours discriminatoires du F.N.

Les périodes pré-électorales sont sans aucun doute les plus instructives dans le monde politique. On y découvre l'insoutenable légèreté des candidats en termes d'éthique, de respect de la parole donnée, d'attachement aux valeurs de solidarité, de justice sociale et d'honneur : des valeurs fortes que mes parents — comme beaucoup d'immigrés — m'ont inculquées dès l'enfance. Ce fut l'occasion aussi d'apprendre que l'échelle de Richter de l'opportunisme comporte de nombreux échelons jusqu'à présent non encore mesurés à gauche comme à droite, mais que les femmes dans l'ensemble cherchent peu à explorer !

Le plus intéressant et à la fois le plus déconcertant, fut sans doute de découvrir le point de vue des élus sur la représentation politique.

A l'heure où les enfants d'immigrés se disent d'ici (même s'ils ne portent pas tous le maillot bleu pour le dire) et revendiquent de participer aux débats qui les concernent (alors que les parents se disaient «de passage»), les réactions qu'ont les partis politiques — y compris les plus à gauche — ne manquent pas de surprendre. Je n'ai jamais entendu autant de discours anti-racistes que le jour où «il a fallu» éliminer des listes régionales les candidats d'origine maghrébine, en Rhône-Alpes comme ailleurs, contraignant ainsi certains à monter des listes autonomes dans plusieurs départements (2). Comment les «anti-racistes» en arrivent-ils en effet à renforcer le racisme et l'exclusion politique des enfants d'immigrés (en plus des exclusions économique, sociale, culturelle qu'ils vivent par ailleurs) ? Par un raisonnement paradoxal qui est le suivant :

- puisque nous sommes anti-racistes, l'origine ethnique ne doit pas entrer en considération

- puisque l'origine ethnique n'apas d'importance (il paraît que nous sommes tous égaux) n'importe qui peut parler au nom de ceux qui sont exclus à cause de leur origine ethnique.

- par conséquent, il n'y a pas de raison que les enfants de Maghrébins (et Africains au sens large) soient présents sur des listes.

De toutes façons «ils ne rapportent pas

beaucoup de voix» paraît-il, et comme en politique on ne parle que de ce qui rapporte... De leur côté, les jeunes votent d'autant moins qu'ils ne se sentent pas représentés. Or qu'est-ce que la Démocratie si tous ne sont pas représentés équitablement ?

Ah, la Démocratie ! A en croire les réactions des politiques, elle n'a jamais été autant en danger que le jour où une liste comme F.A.R. (France Alternative Républicaine - régionales 98 - département du Rhône et des Bouches du Rhône) ou encore le choix Vaudais (dernières municipales de Vaulx-en-Velin dans le Rhône) se sont constituées. Trois frisés et un tondu, mais surtout quelques basanés et la République était en danger : «Vous faites le jeu du F.N. avec vos listes communautaires» m'a lancé un «Vert ni-ni du Rhône».

Pourquoi ces listes ont-elles déchaîné tant de soupçons et d'animosité ? Et pourquoi des listes de femmes (GE - régionales de 98 - département de l'Ardèche ; UDF -

électionssénatoriales-département du Rhône) ont-elles recueilli tant de sympathie (malgré quelques rires narquois) ? Y aurait-il des formes de discrimination plus tolérables que d'autres ? Car c'est bien au nom du même combat politique (la représentation des minorités politiques) que tous ces citoyens(nes) se sont engagé(e)s. Si ces listes se sont constituées, c'est bien à cause de l'attitude des partis politiques qui fonctionnent comme un écran entre les élus et la société civile, qu'elles l'ont fait. A tel point que les femmes, depuis 50 ans qu'elles ont obtenu le droit de vote, et n'ayant pratiquement pas progressé sur le terrain de l'éligibilité, en sont arrivées à parler de quotas et de parité alors que dans une vraie Démocratie représentative la question ne devrait même pas se poser !

Face à l'hostilité (et à la ringardise) du monde politique qui se reproduit entre soi à la manière d'une caste, il est sain que des habitants victimes de leur jeunesse, de leur sexe, de leur couleur ou de leur marginalisation sociale se po-



sent en sujets pensants pour donner leur point de vue sur l'organisation de la société comme l'écrivait déjà une citoyenne anonyme, Mme B.B. (3) en 1789 : « Etant démontré avec raison qu'un noble ne peut représenter un roturier ni celui-ci un noble, de même un homme ne pourrait AVEC PLUS D'ÉQUITÉ représenter une femme puisque les représentants doivent avoir absolument les mêmes intérêts que les représentés... ».

Les enfants d'immigrés ont — pour ceux qui ont la nationalité française — le droit de vote, cela ne suffit pas. Ils doivent avoir la possibilité de se présenter aux élections même si d'autres formes de participation existent (et qu'ils ont largement fait vivre depuis des décennies... car le terrain... ils le labourent et n'ont plus rien à prouver de leur engagement !).

Parce que l'expérience des immigrés et de leurs enfants ne peut pas leur être confisquée, ils doivent prendre la parole, puisque le droit a failli. En ce sens et si la classe politique continue à souffrir de presbytie (voir Lyon Mag, n°78, p.63 où MM. Barre et Queyranne continuent respectivement à parler « d'immigrés » et de « jeunes immigrés ») au point qu'elle ne s'est pas encore rendu compte que les enfants des banlieues sont aussi les enfants de Marianne (elle a pris des couleurs et cela lui va bien) alors il faut les aider à y voir plus clair.

Nos expériences de vie ne sont pas interchangeables ; les compétences techniques ne remplacent pas le vécu. Pour toutes ces raisons, les enfants d'immigrés ne doivent pas se taire ! Ce sera un combat de longue haleine et nous

en sommes bien conscients. Ils doivent continuer à prendre la parole, inlassablement... Ils le doivent à leur survie, ils le doivent à tous ces immigrés morts — en silence — pour la France. Ils le doivent à leurs pères comme le dit si bien Mounsi (4) : « Nous les enfants du Maghreb périphérique, on a bien besoin de revoir les valeurs de base de la psychanalyse ou du Freudisme. Dans l'Oedipe, il faut tuer le père, mais nous au contraire, il nous faut le déterrer, il nous faut le faire revivre. Il a été tué socialement par le colonialisme, par la guerre puis par l'émigration. Au lieu de le tuer, il nous appartient à nous, les enfants, de le faire revivre, de lui faire redresser la tête, qu'il se tienne fier et droit comme quand il se faisait prendre en photo dans son beau costume pour l'envoyer et rassurer la famille restée au pays... »

A leurs mères aussi, doublement discriminées, en tant que femmes et en tant que conjointes d'immigrés ; fragilisées par la législation, elles sont victimes du Code de Statut Personnel (Code de la Famille algérien, Mudawwana marocaine, Majalla tunisienne), y compris sur le territoire français (5)... Autant d'insultes à la dignité des femmes. L'histoire et la sociologie française ne s'intéressent pas à elles : lorsqu'elles apparaissent dans les études, c'est en termes de regroupement familial et de taux de fécondité.

Les enfants du Sud doivent parler car « accepter passivement un système injuste, c'est collaborer avec ce système », disait Martin Luther King. Ils doivent parler car ils ont beaucoup à apporter à ces millions de Français qui ont oublié

qu'eux aussi venaient de quelque part. Ils le doivent à la Démocratie, enfin.

La représentation politique n'est pas accessoire au droit de vote, elle lui donne du sens car à quoi sert ce droit de vote, si l'on n'a pas le choix des candidats, si la classe politique n'est pas à l'image de la société française ? C'est-à-dire plurielle !

(1) Voir étude du CERC rendue publique le 16.04.99.

(2) Voir éditorial du 12/03/98 dans le Monde : « Les "Beurs" au ban des régionales », et l'article de P. Bernard : « Les Français issus de l'immigration maghrébine n'ont trouvé leur place ni à droite ni à gauche », mais aussi l'article E. Chambard du 24/2/98 « une éviction qui fait des remous », le Progrès de Lyon... ou encore le n°17 du magazine Tribeca, article B. Crescent.

(3) Mme B.B., in *Histoire du féminisme français* de Maïté Albisher et Daniel Armogathe, p.238

(4) Mounsi, in *Mémoires d'immigrés*, de Yamina Benguigui, Canal + Editions, p.163.

(5) Voir le guide « Madame, vous avez des droits » édité par Femmes contre les Intégrismes à Lyon.